Vaulx-en-Velin : 9 mois de prison ferme pour jets de pierres sur des policiers

28/01/2011 à 10h30

Le tribunal a frappé fort mercredi en condamnant Abdelhafid Djaotsmane à dix-huit mois de prison dont neuf avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans. Sans antécédents judiciaires, le jeune Vaudais de 19 ans a été écroué dans la foulée. Il avait été interpellé lundi soir, soupçonné d'avoir, à Vaulx-en-Velin, jeté des cailloux sur des policiers et leur véhicule.

Les forces de l'ordre avaient été appelées vers 20 h 30 par un témoin. Celui-ci avait vu un groupe de jeunes préparer des cocktails Molotov sur un parking aérien, un transat de bébé à leur côté rempli de cailloux. Une « *agression gratuite* » pour le procureur Lacombe qui avait requis une peine bien en deçà de celle prononcée par le tribunal (huit mois de prison dont quatre avec sursis).

Arrivé sur place, l'équipage essuie des salves de jets de pierre. Deux individus repérés prennent la fuite et se font interpeller un peu plus tard par un autre équipage : l'un est mineur, le second est Abdelhafid. Les fonctionnaires de police trouvent dans son blouson quatre pierres. Les gants de ski qu'il porte sentent l'alcool. « *J'ai participé mais je n'ai rien fait* », dit seulement le jeune homme à la barre, mollement défendu par son avocat.

Le Progrès

(Merci à buzz)